

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU **PAYS BEAUME-DROBIE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

N°C-202405-062

Du 29 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf du mois de mai, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente à Saint Genest de Beauzon, sous la présidence de Monsieur Christophe DEFFREIX, Président.

Etaient présents : WALDSCHMIDT Pascal, DUCROS Loïc, LASTELLA Carole, GONTIER Philippe, PANTOUSTIER Brigitte, DEYDIER BASTIDE Jean-Marc, PLANET Olivier, ROUSTANG Yves, LAPORTE Jean-Pierre, POUGET TIRION Dominique, BERRES Thierry, MOZZATTI Albert, GIRES Christian, COULANGE François, DUCLOUX Sébastien, DEFFREIX Christophe, BALAZUC Christian, PIC Gabriel, SALEL Matthieu, CHABANE Francis, CHOTIN Marie Hélène, PIERRARD TEYSSIER Nadine, L'HERMINIER Raoul, TALAGRAND Michel, PARMENTIER Luc, BELVA Nathalie, PRANDI Patrice, CHENOT Lorraine, MAZILLE Didier, MANFREDI VIELFAURE Pascale.

Pouvoir : DUCROS Loïc (pouvoir de THIBON Jean-François), PANTOUSTIER Brigitte (pouvoir de CHASTAGNIER Geneviève), PLANET Olivier (pouvoir de LACOUR Gladie), GONTIER Philippe (pouvoir de AUZAS Vincent), LAPORTE Jean-Pierre (pouvoir de CARRIER Martine), BERRES Thierry (pouvoir de DJIANN Nicole), POUGET TIRION Dominique (pouvoir de MARCHAL Yannick), DEFFREIX Christophe (pouvoir de BOISSIN Eric), MANFREDI VIELFAURE Pascale (pouvoir de GALLET Françoise), BALAZUC Christian (pouvoir de AUDIBERT François), François COULANGE (pouvoir de Alexandre FAURE).

Nombre de conseillers en exercice : 41

Nombre de conseillers présents : 30

Pouvoir : 11

Date de la convocation 23 mai 2024

A été élu secrétaire : DEYDIER-BASTIDE Jean Marc

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

**OBJET : RAPPORT 2023 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS DU PAYS BEAUME DROBIE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5211-39 et L.2224-5 et D. 2224-3,

Vu le décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'élimination des déchets,

Le Président présente le rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, valant rapport d'activités.

Le Conseil Communautaire,

Où l'exposé de son Président,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide de :

**Acter** le rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets du Pays Beaume Drobie,

**Transmettre** le rapport annuel 2023 aux communes pour information des conseils municipaux.

*Fait et délibéré à Joyeuse, les jour, mois et an que dessus.*

*Au registre suivent les signatures.*

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.**

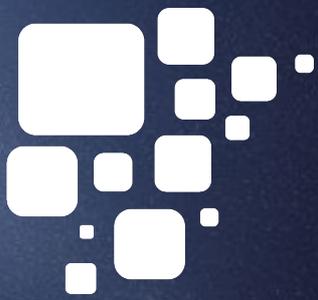
**Christophe DEFFREIX**

**Président**

**Jean Marc DEYDIER BASTIDE**

**Secrétaire de séance**





Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le 10/06/2024

ID : 007-240700302-20240529-C\_202405\_062-DE



Service environnement

# Rapport annuel 2023

sur la Qualité du Service Public  
d'Élimination des Déchets



En CÉVENNES D'ARDÈCHE

04 75 89 80 80 - [www.pays-beaumedrobie.com](http://www.pays-beaumedrobie.com)

BEAUMONT - CHANDOLAS - DOMPNAC - FAUGÈRES - JOYEUSE - LABIACHÈRE - LABOULE - LOUBARESSÉ - PAYZAC - PLANZOLLES  
RIBES - ROCLES - ROSIÈRES - SABLIIÈRES - ST ANDRÉ LACHAMP - ST GENEST DE BEAUZON - ST MÉLANY - VALGORGE - VERNON



## A/ Préambule : La matrice des coûts

## B/ Carte du territoire

## C/ Indicateurs techniques

- 1 - Territoire desservi
- 2 - Population
- 3 - Caractéristiques territoriales des communes adhérentes
- 4 - Emplois
- 5 - Compétences déchets : Qui fait quoi ?

## D/ Organisation des collectes

- 1 - Mode de collecte
- 2 - Fréquences de collecte par commune
- 3 - Organisation des tournées : Jours de collecte

## E/ Tonnages

- 1 - Tonnages des Ordures Ménagères (OM)
- 2 - Tonnages mois par mois 2019/2023
- 3 - Historiques des tonnages d'Ordures Ménagères
- 4 - Organisation de la collecte OM en mélange
- 5 - Collecte des bacs bleus
- 6 - Tonnages des Collectes Sélectives (CS)
- 7 - Organisation de la collecte des sélectifs
- 8 - Tonnages CS mois par mois
- 9 - Tonnages du verre
- 10 - Récap'

## F/ Equivalent carbone

## G/ Traitement des déchets

- 1 - Exutoires
- 2 - Mesures de prévention
- 3 - Déchetteries

## I/ Communication

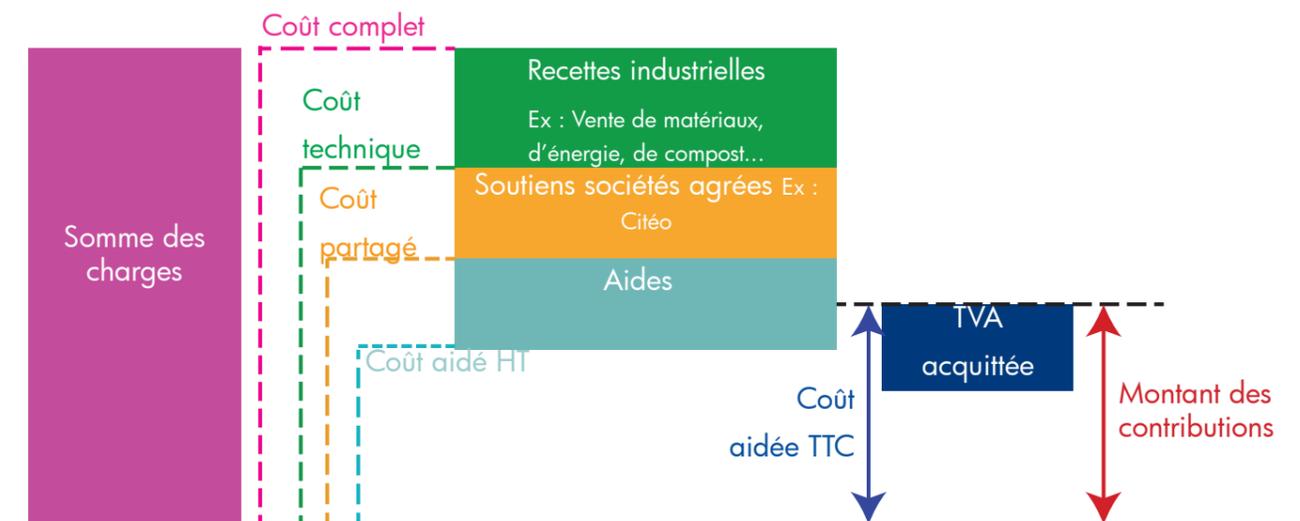
## J/ Indicateurs financiers : Dépenses / Recettes

## K/ Prospectives 2024 / Faits marquants 2023

## LA MATRICE DES COÛTS, QU'EST CE QUE C'EST ?

La Matrice des coûts est une méthode de présentation comptable qui détaille pour chaque flux de déchet des charges et produits du service « déchets » selon les étapes techniques de gestion. Elle s'adresse à toutes les collectivités exerçant au moins une compétence en matière de gestion des déchets.

La matrice permet d'identifier sur des bases homogènes les coûts supportés par les collectivités territoriales au titre de la compétence « déchets » : c'est un véritable outil de pilotage du service public des déchets. En d'autres termes, la matrice des coûts permet de comparer les services de collecte à l'échelle nationale en fonction de leur démographie, leur typologie, et des modes de collectes mis en place.



> Coût complet : Totalité des charges hors TVA. Ce coût permet de rendre compte du niveau des charges liées au service rendu par les collectivités sans tenir compte par exemple des produits industriels qui peuvent fluctuer d'une année sur l'autre.

> Coût technique : Coût complet moins les produits à caractère industriel (ventes de matériaux, d'énergie...).

> Coût partagé : Coût technique moins les soutiens apportés par les éco-organismes (filiales papiers/emballages, DEEE, déchets dangereux, etc.). La comparaison des coûts technique et partagé permet de mesurer l'impact des soutiens versés par les éco-organismes sur les coûts engagés par les collectivités.

> Coût aidé HT : Coût partagé moins les aides reçues. Il équivaut au montant versé par les usagers et les professionnels du territoire.

> Coût aidé TTC : Somme du coût aidé HT et du montant de la TVA acquittée.

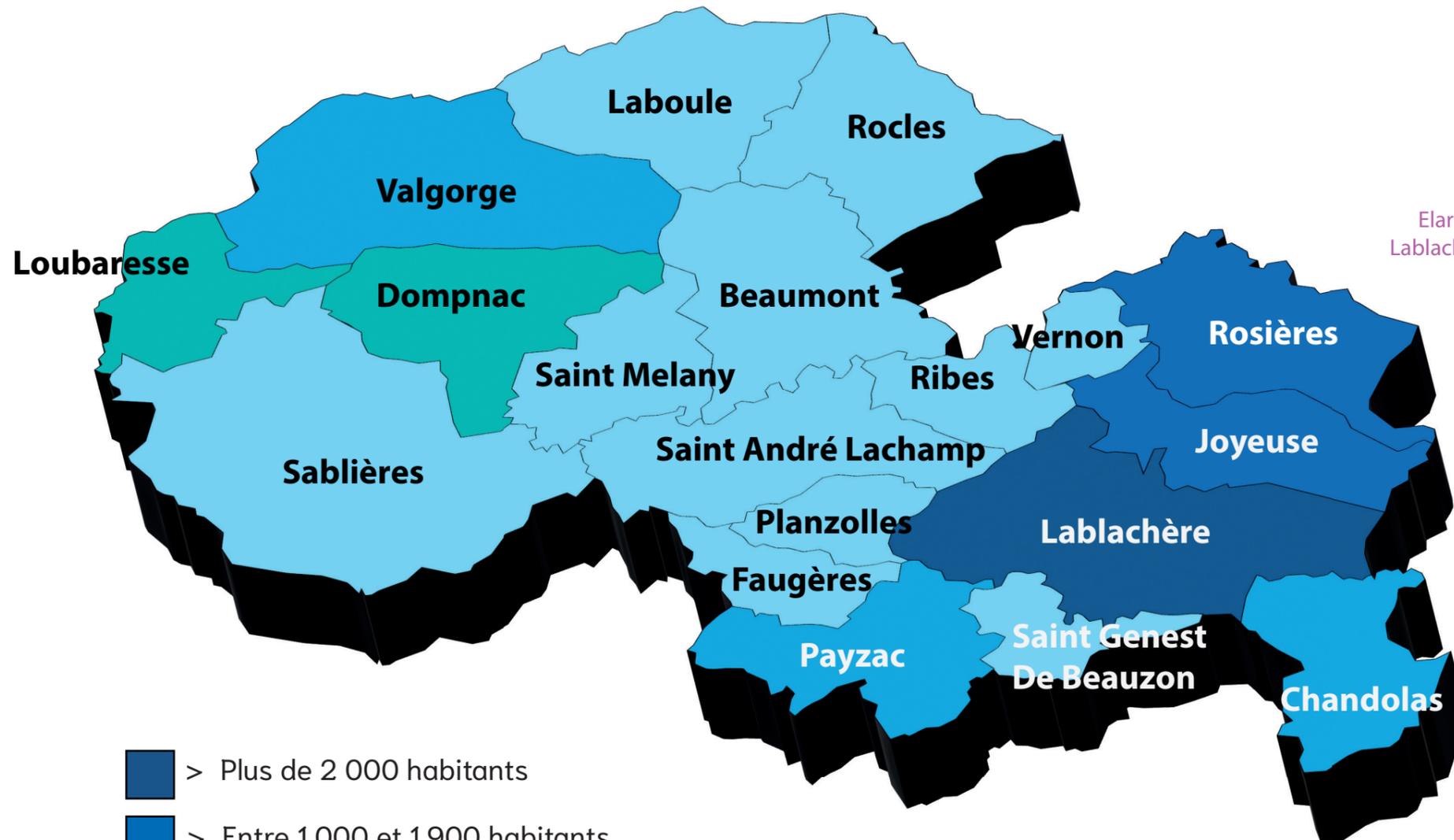
> Le coût aidé HT ou TTC selon le régime fiscal du service, correspond au coût résiduel à la charge de la collectivité et donc à son besoin de financement.

> Montant des contributions : Ensemble des contributions perçues pour financer le service (REOM) hors budget général.

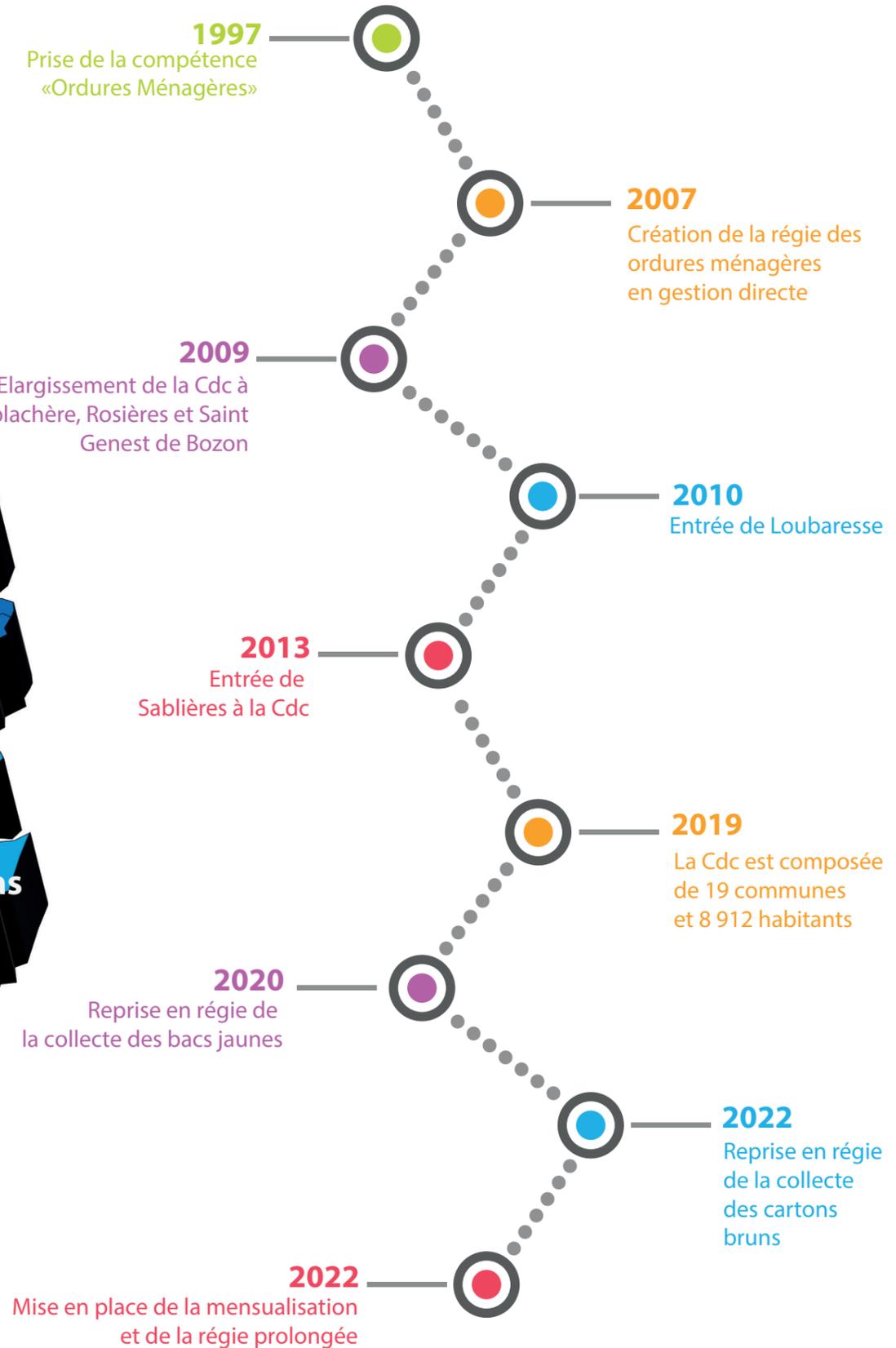
En 2020, le montant du coût aidé en Beaume Drobie s'élève à 148 euros HT. La Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie se situe sous la moyenne nationale de 151,89 euros HT le coût aidé par habitant.

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE BEAUME DROBIE

## 19 COMMUNES - 9 222 HABITANTS (INSEE 2023)



-  > Plus de 2 000 habitants
-  > Entre 1 000 et 1 900 habitants
-  > Entre 400 et 999 habitants
-  > Moins de 399 habitants
-  > Moins de 100 habitants



## 1/ LE TERRITOIRE DESSERVI

La Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie gère en régie la compétence collecte des déchets ménagers et assimilés, la collective des déchets recyclables et la collecte des cartons bruns.

Elle délègue au SICTOBA la collecte du verre, l'aire de broyage des déchets verts, la gestion des déchèteries, et le traitement et le stockage des ordures ménagères et assimilées.

## 2/ LA POPULATION

La Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie gère en régie la compétence collecte des déchets ménagers et assimilés, la collective des déchets recyclables, et les cartons bruns par le biais des bacs bleus.

Elle délègue au SICTOBA la collecte du verre, l'aire de broyage des déchets verts, la gestion des déchèteries, et le traitement et le stockage des ordures ménagères et assimilées.

- Population municipale INSEE (2022) : 9 222 habitants
- Population DGF : 11 601 habitants
- Nombre de foyers : 3 917
- Superficie : 279 Km<sup>2</sup>

Les 19 communes adhérentes délèguent leur compétence collecte à l'EPCI.

## 3/ CARACTERISTIQUES TERRITORIALES DES COMMUNES ADHERENTES

- Zone : Rurale pour les 19 communes
- Taux d'habitat collectif : 1%
- Taux de capacité touristique : 17%
- Capacité d'accueil touristique totale : 1 494 personnes
- Typologie ADEME : Très touristique

## 4/ EMPLOIS

- Nombre de personne au service déchet : 10 + 2 saisonniers
- 1 responsable de service qui encadre :
  - Service administratif :
    - > 2 agents administratifs et facturation
    - > 1 ambassadeur de tri / Agent technique
  - Service technique :
    - > 1 Chef de collecte / Chauffeur ripeur
    - > 6 Chauffeurs ripeurs + 2 saisonniers (chauffeurs/ripeurs)

**0,38 centimes d'euros par jour, soit 11,66 euros par mois par personne\***

\*Tarif 2024 à titre indicatif pour 1 personne. Au delà de 2 personnes, le tarif est dégressif.

## POUR FINANCER QUOI ?



**LA COLLECTE DES BACS JAUNES ET VERTS (+ CARTONS BRUNS) PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE BEAUME DROBIE**



La collecte des bacs verts, jaunes et bleus  
 par 6 agents de collecte +2 agents en juillet/août  
 + 2 agents administratifs pour gérer la facturation / administration  
 + 1 agent technique  
 + 1 responsable de service



**LE TRAITEMENT DES DÉCHETS ET LES DECHETERIES ASSURÉ PAR LE SICTOBA**



LE TRI DES EMBALLAGES ISSUS DES BACS JAUNES, LE TRANSPORT DU QUAI DE TRANSFERT VERS L'USINE DE TRI ET DE RECYCLAGE, PAPREC NIMES AUJOURD'HUI.



LE TRANSPORT DU QUAI DE TRANSFERT DE GROSPIERRE VERS LAVILLEDIEU LE TRI D'AU MOINS 40% DE LA POUBELLE POUR VALORISATION A L'UNITE DE TRAITEMENT «OPTIMAL» DE LAVILLEDIEU L'ENFOUISSEMENT DE 60% A DONZERE AVEC TRANSPORT



LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DU VERRE



LES GESTION DES DÉCHÈTERIES : La collecte des bennes et le traitement des déchets



LES PLATEFORMES DE BROYAGE DES VEGETAUX + MISE À DISPOSITION DE COMPOSTEURS



LA COLLECTE DES BORNES À VÊTEMENTS



LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ENCOMBRANTS

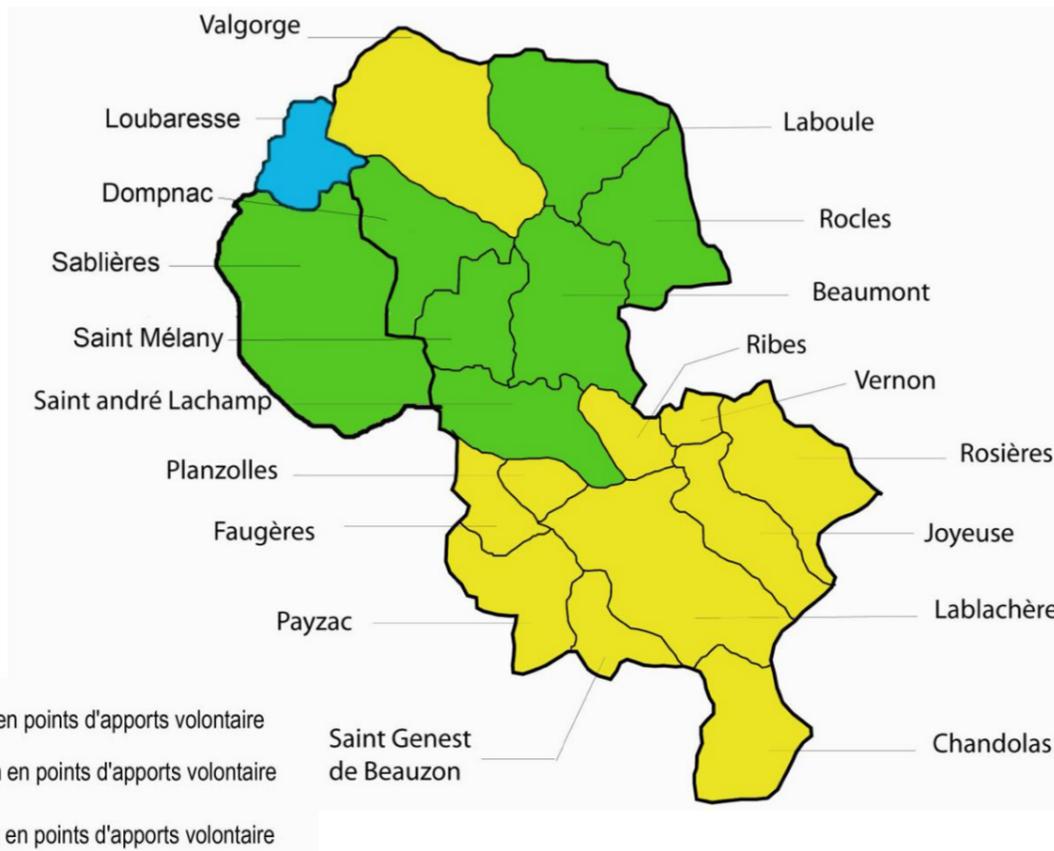


LA COMMUNICATION : FLYERS, AFFICHES, AUTOCOLLANTS, PANNEAUX...

### 1/ MODE DE COLLECTE SUR LES 19 COMMUNES

FLUX	MODE	COLLECTEUR	TONNAGES 2022	TONNAGES 2023	Ratio (Kg/hab)
Collecte en mélange des OMR et assimilés	Apport volontaire	Cdc Pays Beaume Drobie	2372	2132	231
Collecte des cartons bruns	Apport volontaire	Cdc Pays Beaume Drobie	NC	NC	NC
Collecte des recyclables	Apport volontaire	Cdc Pays Beaume Drobie	450	560	60,7
Collecte du verre	Apport volontaire	Plancher et Guérin	3021	2895	65

### 2/ FREQUENCES DE COLLECTE PAR COMMUNE OM/CS



### Jours de collecte de septembre à juin

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<b>ORDURES MENAGERES</b>	Joyeuse, Rosières, Lablachère, Vernon, Ribes, Chandolas, St André Lachamps, Planzolles	Valgorge, Beaumont, Lablachère, Joyeuse, Loubaresse	Joyeuse, Rosières, Lablachère, St Mélan, Dompnac, Sablières	Joyeuse, Lablachère, Payzac, St Genest de Beauzon, Chandolas	Joyeuse, Rosières, Lablachère, Vernon, Ribes, St André Lachamps, Rocles, Laboule, Valgorge
<b>COLLECTE SELECTIVE</b>	Les gros dépôts de : Joyeuse, Rosières, Lablachère, Payzac, Planzolles, Chandolas	Joyeuse, Rosières, Lablachère, Chandolas, Payzac, St André Lachamps, St Genest de Beauzon, Fauçères	Valgorge, St Mélan, Sablières, Laboule, Rocles, Loubaresse, Dompnac	Valgorge, St Mélan, Sablières, Laboule, Rocles, Loubaresse, Dompnac	Joyeuse, Lablachère, Rosières, Chandolas, Payzac, St André Lachamps, St Genest de Beauzon
<b>CARTON</b>			X		

### Jours de collecte pour juillet et août

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<b>Ordures ménagères</b>	Joyeuse (1), Lablachère (1), Rosières (2), Vernon, Chandolas	Valgorge, Beaumont, Loubaresse, Joyeuse (2), Lablachère (2), Payzac, St Genest de Beauzon, Planzolles, Fauçères, Ribes	Joyeuse (1), Rosières (1), Vernon, Lablachère (2), St Mélan, Dompnac, Sablières	Joyeuse (2), Lablachère, Chandolas, St Genest de Beauzon	Joyeuse (1), Rosières (2), Vernon, Valgorge, Rocles, Laboule, Payzac, Planzolles, Ribes	Joyeuse (2), Rosières (1), Lablachère (2), Chandolas (2)
<b>Collecte sélective</b>	Joyeuse (2), Lablachère (2), Rosières (2), Rocles, Laboule, Valgorge, Beaumont, Loubaresse	Joyeuse (1), Rosières, Lablachère, Chandolas, St André Lachamps, Payzac, St Genest de Beauzon		St Mélan, Dompnac, Sablières, St André Lachamps, Planzolles	Joyeuse, Rosières, Lablachère, Chandolas, Payzac, St Genest de Beauzon	

Joyeuse (1) = Intégrale  
 Joyeuse (2) = Les gros dépôts : Le centre ville, Sansé,...  
 Lablachère (1) = Entier  
 Lablachère (2) = Les gros dépôts : Dojo, Netto, Cave, La Poste...

La Communauté de Communes Pays Beaume Drobie collecte les Ordures Ménagères (OM), la collecte sélective (CS) et les cartons bruns en régie (maître d'ouvrage).

Mode de collecte : Apport volontaire

Mode de gestion : En régie

Date de démarrage de la collecte des ordures ménagères : 1 janvier 1998

Date de démarrage de la collecte de la collecte sélective : 1 septembre 2020

Date de démarrage de la collecte des cartons : 1 janvier 2022

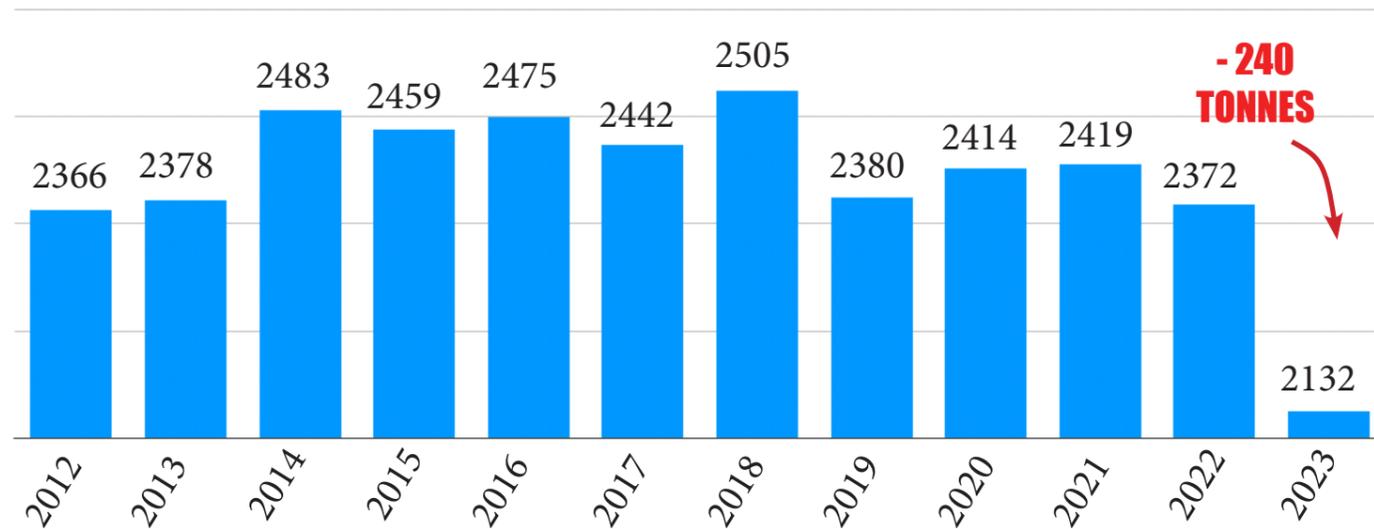
Nombre de véhicule à l'année : 5

Les collectes sont organisées du lundi au vendredi de 4h à 10h. En cas de fortes chaleurs, les horaires de travail des agents peuvent être avancés à 2h ou 3h du matin. En cas d'intempéries (pluie, neige), les collectes peuvent être retardées d'un jour ou deux en fonction de l'accessibilité des voiries et des conditions climatiques.

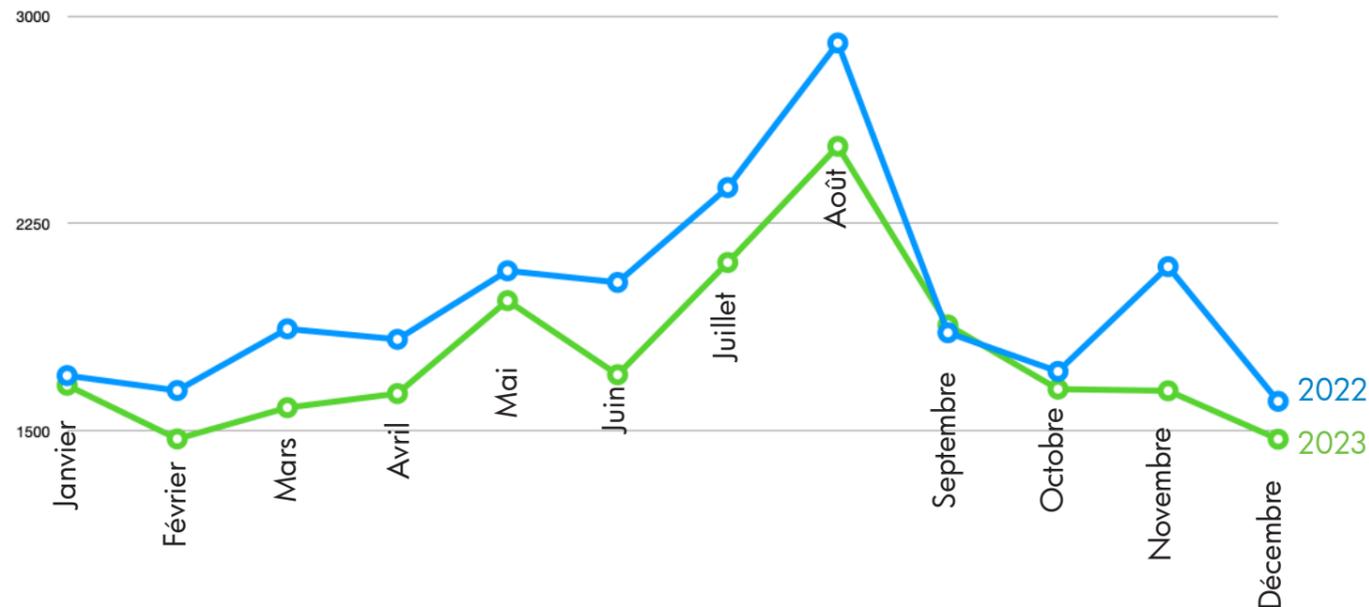
**Merci de prévenir le service déchet en cas de travaux dans la commune. Cela permet d'anticiper la mise en place d'un point de collecte temporaire (ou d'un itinéraire bis) en attendant la fin du chantier.**

# ORDURES MENAGERES

## 1/ TONNAGES DECHETS MENAGERES ENTRE 2012 ET 2023

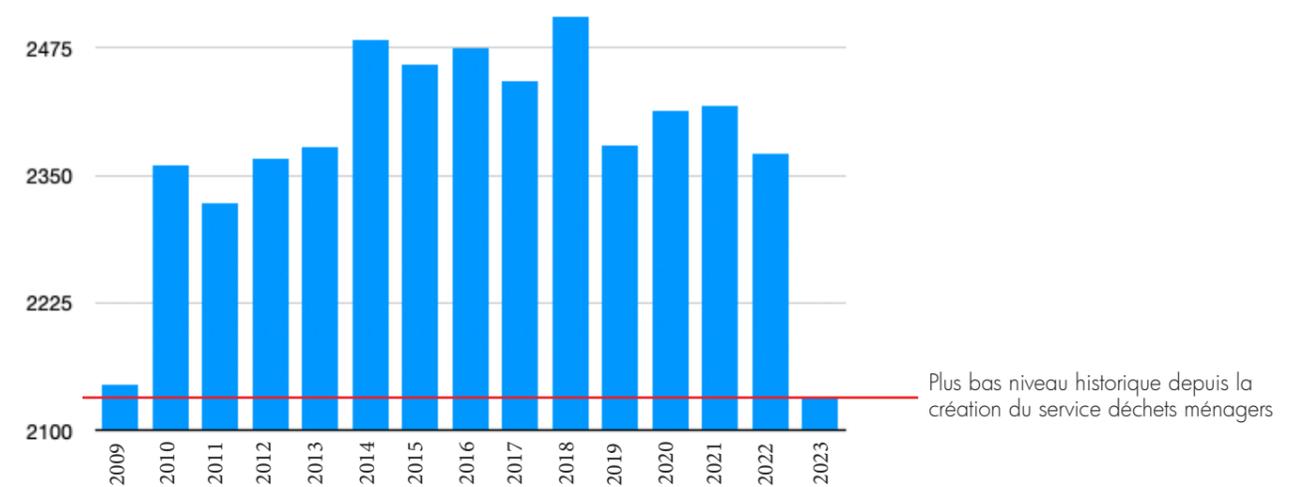


## 2/ TONNAGES DECHETS MENAGERES MOIS PAR MOIS ENTRE 2022 ET 2023



## 3/ HISTORIQUE DES TONNAGES DECHETS MENAGERES DEPUIS 2009

Envoyé en préfecture le 10/06/2024  
 Reçu en préfecture le 10/06/2024  
 Publié le 10/06/2024  
 ID : 007-240700302-20240529-C\_202405\_062-DE



## 4/ ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERES

La Communauté de Communes Pays Beaume Drobie collecte les Ordures Ménagères (OM) en régie (maître d'ouvrage).

Mode de collecte en apport volontaire  
 Nombre de points de regroupement : 281  
 Nombre de bacs à couvercle vert : 760  
 Collecteur : Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie  
 Date de démarrage de l'opération : 1 janvier 1998

Organisation des tournées : 1 rotation par jour  
 Types de contenants : Bacs 660L et 1000L  
 Gestion des contenants : Acquisition  
 Nombre de véhicule : 5  
 Types de véhicules : 16m3 - 12m3 - 10m3 - 8m3  
 Energie : Gazole  
 Population desservie en conteneurs : 100%

## 5/ NOUVEAU SERVICE : LA COLLECTE DES BACS BLEUS

Mode de collecte en apport volontaire  
 Nombre de bacs à couvercle bleu : 100  
 Collecteur : Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie  
 Date de démarrage de l'opération : 1 janvier 2022

Organisation des tournées : 1 rotation par semaine le mercredi  
 Types de contenants : Bacs 1000L

Ce service sera étendue à d'autres communes du territoire en 2024.

Les tonnages de carton n'ont pas pu être communiqué par le SICTOBA en 2023 car ils sont mélangés avec les tonnages en provenance des déchetteries.

# LE TRI ET LE RECYCLAGE

## 6/ TONNAGE DES COLLECTES SELECTIVES 2019 À 2023



## 7/ ORGANISATION DE LA COLLECTE DES EMBALLAGES

La Communauté de Communes Pays Beaume Drobie collecte les déchets recyclables (CS) en régie (maître d'ouvrage) depuis septembre 2020.

Mode de collecte en apport volontaire

Nombre de points de regroupement : 281

Nombre de bacs à couvercle jaune : 427

Collecteur : Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie

Date de démarrage de la collecte en régie : 1 septembre 2020

Organisation des tournées : 1 rotation par jour

Types de contenants : Bacs 660L et 1000L

Gestion des contenants : Acquisition

Nombre de véhicule : 5

Types de véhicules : 16m<sup>3</sup> - 12m<sup>3</sup> - 10m<sup>3</sup> - 8m<sup>3</sup>

Energie : Gazole

Population desservie en conteneurs : 100%

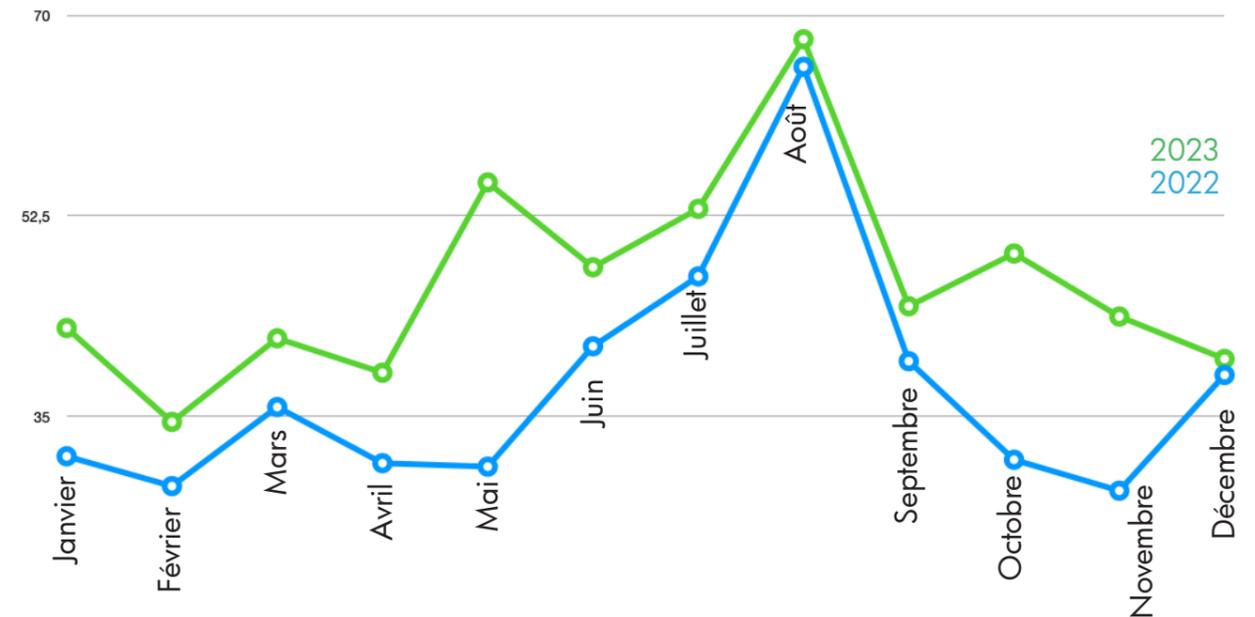
21,1% de refus de collecte à l'échelle Du pays des Vans et du Pays Beaume Drobie\*

24,87% de refus de collecte à l'échelle du SICTOBA

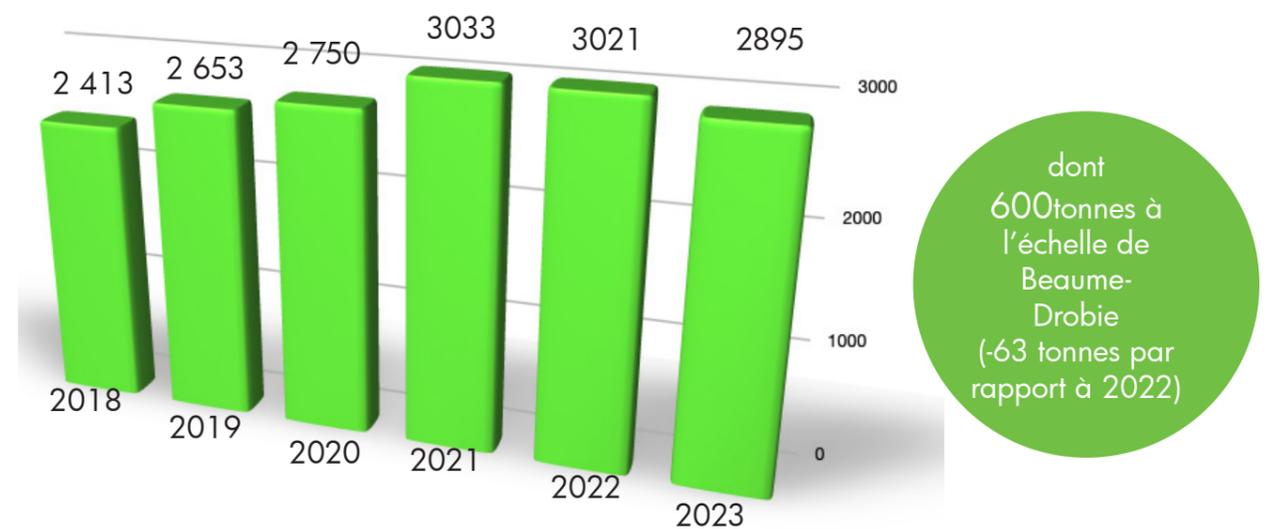
\*Depuis 2023, les caractérisations réalisées sur les collectes sélectives sont mutualisées avec La Cdc du Pays des Vans en Cévennes.

## 8/ TONNAGES RECYCLABLES MOIS PAR MOIS

Envoyé en préfecture le 10/06/2024  
Reçu en préfecture le 10/06/2024  
Publié le 10/06/2024  
ID : 007-240700302-20240529-C\_202405\_062-DE



## 9/ TONNAGES VERRE À L'ÉCHELLE DU SICTOBA (56 COMMUNES)



Moyenne nationale : 22 Kg / habitant / an

Moyenne Cdc PBD (Population municipale INSEE (2023) : 9 222 habitants) : 65 Kg / habitant / an en PBD

Nombre de bornes/bacs à verre sur le territoire : 171

## LE RECAP' : En Kg par habitant (population INSEE 2023 : 9222 habitants)

Kg/hab	2022	2023
Verre	74,39	65,06
Ordures ménagères	266,15	231,00
Collecte sélective	50,49	60,70

## 1/ EXUTOIRE POUR LE TRAITEMENT DES DECHETS



Type d'installation	Commune	Mode de gestion	Maître d'ouvrage
ISDN autorisée : en activité	DONZERE	Mode de gestion	SICTOBA
Transfert de tri	Lavilledieu	Gestion privée	PLANCHER
Centre de tri «Métrapolis»	Portes-Les-Valence	Gestion privée	VEOLIA
VALORISATION DES OM «L'Optimale»	Lavilledieu	Gestion privée	SUEZ

## 2/ MESURES DE PREVENTION

Réalisés par le SICTOBA : Consultez le rapport d'activité SICTOBA 2023  
site internet : [www.sictoba.fr](http://www.sictoba.fr)

## 3/ DECHETTERIES

Merci de consulter le rapport d'activité 2023 du sictoba disponible sur :  
[www.sictoba.fr](http://www.sictoba.fr)

L'évaluation de l'impact environnemental de nos activités est devenue un impératif incontournable dans la gestion responsable des ressources et dans la lutte contre le dérèglement climatique. Dans cette optique, l'utilisation du concept d'équivalent carbone s'avère essentielle.

L'équivalent carbone, également appelé empreinte carbone, est une mesure standardisée permettant de quantifier les émissions de gaz à effet de serre associées à nos actions et processus. En exprimant ces émissions sous forme d'une quantité équivalente de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), cette mesure facilite la comparaison et la compréhension de l'impact climatique de différentes activités et de la contribution relative de chaque gaz à effet de serre. Dans ce rapport d'activité, nous explorerons l'utilisation de l'équivalent carbone comme outil de gestion environnementale et analyserons ses implications pour nos opérations en 2023.

**NOTRE POUBELLE CONTIENT 200 KG D'EQUIVALENT CARBONE PAR PERSONNE ET PAR AN**

**Ceci représente 10% des émissions moyennes des français**

Notre poubelle « contient » environ 200 kg équivalent carbone par personne et par an environ soit 10% des émissions moyennes par Français. Diminuer fortement la quantité de choses que nous jetons, notamment en compostant – et par voie de conséquence la quantité d'emballages que nous achetons – représente donc une marge de manœuvre qui, sans être suffisante, n'est pas anodine dans l'ensemble.

(Source : <https://jancovici.com/changement-climatique/les-ges-et-nous/combien-de-gaz-a-effet-de-serre-dans-notre-poubelle/>)

**240 tonnes d'ordures ménagères en moins et 110 tonnes de recyclables en plus en 2023 représentent un évitement de 72 000 Kg de CO<sub>2</sub> pour l'année !\***

**C'est l'équivalent de 12 voitures parcourant 30 000Km par an !**

\* Estimation établie sur la base de 0,56 Kg de Co<sub>2</sub> par tonnes.

**Les objectifs de réduction du carbone.**

2 tonnes de CO<sub>2</sub>e par personne et par an, c'est tout simplement le niveau des émissions de gaz à effet de serre que l'on estime nécessaire pour limiter le réchauffement climatique à moins de 2°C d'ici la fin du siècle.

Après la chute historique des émissions liée à la crise sanitaire, les émissions retrouvent un niveau équivalent à celui de l'année 2019. Ramenée à l'ensemble de la population, l'empreinte carbone est estimée à 9,2 t CO<sub>2</sub> eq par personne en 2023. (Source : La fresque du climat)

La communication a été développée en 2021 afin de permettre aux habitants d'accéder plus facilement aux informations concernant les collectes des déchets et la facturation de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (ou REOM).



## LES INFOS DE MONSIEUR DECHETS !

«spécial gaspillage alimentaire»

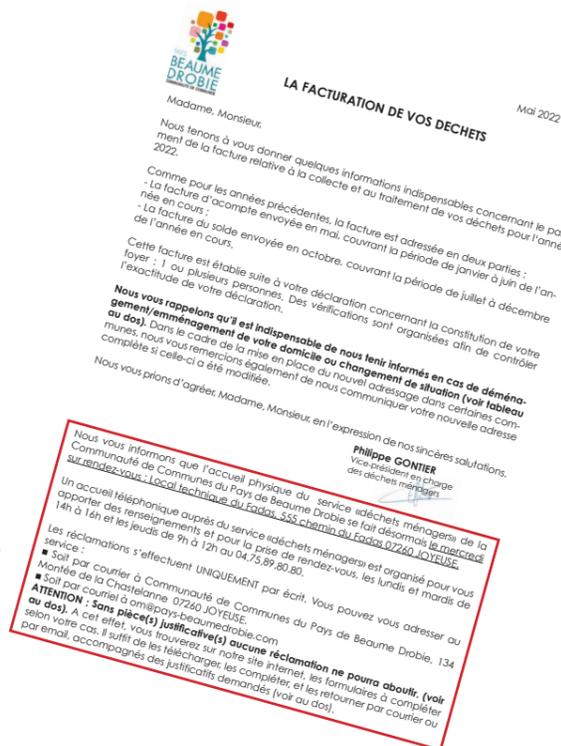
1 fois par an en décembre / 5 000 exemplaires

Distribué 1 fois par an, «Les infos de monsieur Déchets» apporte des informations claires et concrètes sur la gestion des déchets en Beaume Drobie. Facturation de la redevance, informations sur la collecte et le traitement des déchets mais également des articles importants sur les gestes éco responsables à adopter et des astuces pour devenir un consommateur averti ! En 2023, le magazine faisait un focus sur la nouvelle réglementation concernant le tri à la source des restes alimentaires.

## COURRIER AVEC LA FACTURATION

1 fois par an envoyé avec les factures de la REOM

Désormais les habitants reçoivent avec la facture le courrier d'accompagnement. Le mandat de prélèvement mensuel est communiqué au dos du document afin de permettre aux habitants de mieux connaître les démarches à entreprendre auprès de nos services, ainsi que les coordonnées du service facturation pour faciliter la prise en charge des réclamations.



## MISE EN LIGNE DES FORMULAIRES DE MENSUALISATION DE LA REOM

En ligne sur le site de la CdcPBD

Les habitants ont la possibilité de mensualiser la redevance d'enlèvement des ordures ménagères. Le formulaire est en ligne sur notre site internet !



## NE CHERCHEZ PLUS MAIS TROUVEZ LES EMPLACEMENTS DES CONTENEURS !

Carte interactive en ligne sur le site de la CdcPBD

«Trouvez les conteneurs les plus proches de chez vous» c'est ce que promet de faire cette carte interactive. Vous pouvez voir pour chaque emplacement les conteneurs disponibles (vert, jaune, bleu, verre, vêtement) avant de vous déplacer.

## LES FORMULAIRES AUTOMATIQUES POUR LA REDEVANCE

En ligne sur le site de la CdcPBD

Pour se déclarer à la Redevance d'Enlèvements des Ordures Ménagères (ou REOM), des formulaires «en ligne» sont disponibles sur le site internet de la Cdc. Quelques clics pour se déclarer et communiquer les informations essentielles.



## BESOIN D'ARTICLES POUR VOS JOURNAUX COMMUNAUX ?

Le service déchet a mis en place un espace de téléchargement pour que les communes puissent avoir accès aux articles de communication parus durant l'année : Actualités, articles sur le tri et le recyclage, ou sur les consignes de collecte, REOM et la facturation, visuels, photos, etc.

N'hésitez pas à demander l'accès à ce service par mail à : [environnement@pays-beaumedrobie.com](mailto:environnement@pays-beaumedrobie.com) ou par téléphone au 04 75 89 80 80

# INDICATEURS FINANCIERS

## 1 FISCALITÉ ET MODE DE FINANCEMENT

L'EPCI instaure la fiscalité par le biais de la REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères).

Montants perçus en 2023 en EUROS TTC : 1 716 387.42 euros pour la REOM

## 2 LES COUTS

### A/ SECTION DE D'INVESTISSEMENT

	2023	2022	2021	2020	2019
<b>011 Charges de gestion courante</b>	<b>234 800,00 €</b>	<b>199 201,53 €</b>	<b>237 800 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>237 800 €</b>
6061 Fournitures non stockable (eau, électricité)	13 000,00 €	12 276,48 €	17 000 €		17 000 €
6063 Fournitures d'entretien & petit équipement	7 000,00 €	5 723,96 €	10 000 €		10 000 €
6064 Fournitures administratives	500,00 €	208,09 €	500 €		500 €
6066 Carburant	73 500,00 €	62 274,91 €	70 000 €		70 000 €
6068 autres matières et fournitures	1 000,00 €	1 192,34 €	1 500 €		1 500 €
611 Sous-traitance générale (MAILEVA)	12 000,00 €	13 087,86 €	5 000 €		5 000 €
6132 Location immobilière	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000 €		6 000 €
6135 Location mobilière	12 000,00 €	1 684,80 €	5 000 €		5 000 €
615 Entretien et réparations	33 500,00 €	49 554,44 €	44 500 €		44 500 €
616 Primes d'assurance véhicules, local	30 000,00 €	28 572,52 €	33 000 €		33 000 €
617 etude	3 000,00 €	288,00 €	6 000 €		6 000 €
6184 Versement à des organismes de formation	8 500,00 €	1 034,00 €	5 500 €		5 500 €
6188 divers	3 000,00 €	1 172,00 €	2 000 €		2 000 €
6226 Honoraires Conseil juridique	3 000,00 €	0,00 €	3 000 €		3 000 €
623 Publicités, annonces et insertions	1 500,00 €	1 288,30 €	1 500 €		1 500 €
6248 Frais de transports divers	500,00 €	0,00 €	500 €		500 €
625 Voyages et déplacements, missions, réceptions	1 100,00 €	1 076,99 €	1 800 €		1 800 €
626 Frais postaux et de télécommunication	9 700,00 €	12 207,36 €	16 000 €		16 000 €
627 Services bancaires et assimilés	2 000,00 €	1 053,92 €	2 000 €		2 000 €
628 Divers	13 000,00 €	0,00 €	6 000 €		6 000 €
63 Impôts, taxes et versements assimilés (Taxes foncières)	1 000,00 €	525,76 €	1 000 €		1 000 €
<b>012 Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>588 700,00 €</b>	<b>565 314,86 €</b>	<b>562 700 €</b>		<b>562 700 €</b>
<b>65 Autres charges de gestion courante</b>	<b>904 700,00 €</b>	<b>849 081,67 €</b>	<b>986 122 €</b>		<b>986 122 €</b>
654 Pertes sur créances irrécouvrables (ANV)	25 000,00 €	11 574,15 €	28 000 €		28 000 €
6535 formations	0,00 €	0,00 €	0 €		0 €
658 divers		1,48 €	2 €		2 €
658 Charges diverses de gestion courante (SICTOBA)	566 500,00 €	585 322,00 €	673 120 €		673 120 €
658 collectes selectives (SICTOBA)	36 000,00 €	0,00 €	30 000 €		30 000 €
658 Participat* Budget Annexe déchetterie	277 200,00 €	252 184,04 €	255 000 €		255 000 €
66 Charges financières (Intérêts des emprunts véhicule, bâtiment)	23 700,00 €	19 859,94 €	21 000 €		21 000 €
67 Charges exceptionnelles (Titres annulés)	59 300,00 €	47 628,92 €	23 000 €		23 000 €
68 Dotation aux amort., dépréciat* et aux provisions (semi-budgétaires)	40 000,00 €	0,00 €	40 000 €		40 000 €
042 Opérations d'ordre entre sections (Amort... bac, véhicules, logiciel)	111 917,00 €	111 238,70 €	120 000 €		120 000 €
022 Dépenses imprévues	21 159,00 €	0,00 €	2 000 €		2 000 €
023 Virement à la section d'investissement	105 750,00 €		32 915 €		32 915 €
002 Résultat antérieur reporté	0,00 €	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
<b>TOTAL des dépenses</b>	<b>2 090 026,00 €</b>	<b>1 792 325,62 €</b>	<b>2 025 537 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 025 537 €</b>

### B/ LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 10/06/2024  
 Reçu en préfecture le 10/06/2024  
 Publié le 10/06/2024  
 ID : 007-240700302-20240529-C\_202405\_062-DE

Recettes		Crédits ouverts BP 2023	Réalisés au CA 2023 au 24/11	budget prévisionnel 2024	budget supplémentaire 2024	TOTAL 2024
<b>13</b>	<b>Atténuation de charges</b>	<b>3 500,00 €</b>	<b>15 275,22 €</b>	<b>10 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>10 000</b>
6419	Remboursement sur rémunération du personnel	3 500,00 €	15 275,22 €	10 000 €	0 €	10 000
<b>70</b>	<b>Produits des services et ventes diverses</b>	<b>1 739 800,00 €</b>	<b>1 721 187,42 €</b>	<b>1 749 800 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 749 800</b>
706	Prestation de services					
7061	Redevances - collecte ex en cours	1 715 000,00 €	1 716 387,42 €	1 730 000 €	0 €	1 730 000
7083	Autre produits d'activités annexe	4 800,00 €	4 800,00 €	4 800 €	0 €	4 800
7088	Autres	20 000,00 €	0,00 €	15 000 €	0 €	15 000
74	subvention d'exploitation	- €	- €	- €	- €	-
74	Subvention (aide ademe)	0,00 €	0,00 €	0 €	0 €	0
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>7 750 €</b>	<b>14 053,17 €</b>	<b>14 250 €</b>	<b>- €</b>	<b>14 250</b>
758	Produits divers de gestion courante	7 750,00 €	14 053,17 €	14 250,00 €	0 €	14 250
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>4 200,00 €</b>	<b>2 868,89 €</b>	<b>227 487 €</b>	<b>0 €</b>	<b>227 487</b>
7714	Recettes après admission en NV		0,00 €			
7717	Dégrèvements impôts	4 000,00 €	0,00 €	0 €	0 €	0
7718	Autres produits exceptionnels mandats annulés sur ex. ant.	0,00 €	368,89 €	400 €	0 €	400
773		0,00 €	0,00 €	0 €	0 €	0
778	Autres produits exceptionnels	200,00 €	0,00 €	227 087 €	0 €	227 087
775	cession	0,00 €	2 500,00 €	0 €	0 €	0
<b>78</b>	<b>Reprise sur amort et provisions</b>	<b>15 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>19 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>19 000</b>
7817	Reprises dépréc actifs circulant (anv)	15 000,00 €	0,00 €	19 000 €	0 €	19 000
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre entre sections</b>	<b>5 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>5 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>5 000</b>
777	Amort. des subv. d'équipement					
	Amortiss. Subventions Bacs OM	5 000,00 €	0,00 €	5 000 €	0 €	5 000
<b>002</b>	<b>Résultat antérieur reporté</b>	<b>314 776,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0</b>
002	Résultat d'exploitation reporté					
	Excédent d'exploitation antérieur	314 776,00 €	0,00 €	0 €	0 €	0
<b>TOTAL des recettes</b>		<b>2 090 026,00 €</b>	<b>1 753 384,70 €</b>	<b>2 025 537 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 025 537 €</b>
<b>Solde d'exécution</b>		<b>0,00 €</b>	<b>-38 940,92 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0</b>

DEPENSES Investissement		157 915
opération financières		72 000
12 Bacs OM		75 915
13 véhicules de collecte		0
14 équipement local		5 000
16 Logiciel		5 000
<b>RECETTES Investissement</b>		<b>157 915</b>
opération financières (dont amortissement....)		157 915
Emprunts		0

L'unité de collecte et de traitement ont augmenté de 3,8% en 2023

Pour information, l'inflation était de 4,9% en 2023.

- Travail sur la mise en place de la régie mixte
- Optimisation des tournées de collecte sur le secteur de montagne
- Etude sur la modification de la formule de calcul des professionnels
- Déploiement du compostage de quartier dans les communes
- Mise en place des formations compostage avec le SICTOBA
- Travail sur la communication déployées sur les aires de compostage avec le SICTOBA
- Mise en place des réunions publiques dans les communes
- Réalisation de la matrice des coûts 2022 et 2023
- Déploiement des bacs bleus sur des nouvelles communes
- Appel à projet «déchets abandonné» Citéo
- Appel à projet «collecte» Citéo
- Travail sur la collecte test des «restes déchets» en lien avec le PAiT

- Mise en place de la régie prolongée pour la facturation de la Redevance (REOM)
- Mise en place de la mensualisation de la REOM
- Travail sur le PLPDMA (Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) avec le SICTOBA
- Réalisation de la matrice des coûts 2021 et 2022
- Modification des tournées de collecte «ordures ménagères/recyclables»
- Intervention à L'eau Vive à Payzac pour sensibilisation des résidentes
- Conseil d'exploitation : Visite de l'usine OPTIMALE
- Réalisation du MODECOM 2023 en juillet durant la période estivale
- Edition et distribution des «infos de monsieur Déchets n°3»
- Extension de la collecte des cartons bruns à de nouvelles communes
- Mise en place du nettoyage des conteneurs en régie
- Modification des coefficients professionnels
- Mise en place d'une animation sur le logiciel «Ac Déchets» avec les élèves du lycée Olivier de Serres à Aubenas

Local technique





Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le 10/06/2024

ID : 007-240700302-20240529-C\_202405\_062-DE



à votre écoute :

# SERVICE ENVIRONNEMENT

[environnement@pays-beaumedrobie.com](mailto:environnement@pays-beaumedrobie.com)

Crédits photos / illustration : Service Environnement

En CÉVENNES D'ARDÈCHE

04 75 89 80 80 - [www.pays-beaumedrobie.com](http://www.pays-beaumedrobie.com)

BEAUMONT - CHANDOLAS - DOMPNAC - FAUGÈRES - JOYEUSE - LABLACHÈRE - LABOULE - LOUBARESSSE - PAYZAC - PLANZOLLES  
RIBES - ROCLES - ROSIÈRES - SABLIERES - ST ANDRÉ LACHAMP - ST GENEST DE BEAUZON - ST MÉLANY - VALGORGE - VERNON

